

APPEL A CANDIDATURES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Programme de Formation d'artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS)

A l'initiative et avec le soutien des Fondations Edmond de Rothschild

et de Paris Sciences & Lettres (PSL), les cinq grandes Écoles nationales supérieures d'art de Paris, membres de PSL, que sont le Conservatoire national Supérieur d'Art Dramatique (CNSAD), le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs (EnsAD), Les Beaux-Arts de Paris et La Fémis se sont associées pour relancer à la rentrée 2017 la formation d'Artiste Intervenant en Milieu Scolaire (AIMS) dans le cadre d'une résidence.

Pour l'année scolaire 2017-2018, **une formation en résidence** sera proposée aux étudiants du Conservatoire de Paris (toutes disciplines confondues) ayant obtenu leur diplôme de 2^e cycle supérieur en 2015, 2016 et 2017.

Ce programme, réalisé en partenariat avec les villes de Montreuil, de Saint-Ouen-sur-Seine et de L'Île-Saint-Denis et les inspections de l'Éducation nationale de circonscription, propose une résidence



de 9 mois en milieu scolaire, partie intégrante d'une formation d'un an de niveau post-diplôme qui a pour objectif de former des jeunes créateurs à l'intervention en milieu scolaire, tout en leur permettant de développer leurs projets personnels. Chaque résident(e) sélectionné(e) bénéficiera d'une bourse de vie, attribuée par les Fondations Edmond de Rothschild, d'un montant de 14.000 euros.



DEROULEMENT DU PROGRAMME

Chaque formation en résidence aura pour cadre une école ou un collège des villes de Montreuil, de Saint-Ouen-sur-Seine et de L'Île-Saint-Denis. Chaque créateur sélectionné devra animer un projet créatif et artistique avec une classe de l'école ou du collège d'accueil, en accord avec un enseignant référent pendant toute l'année scolaire 2017-2018. Il disposera d'un espace de travail lui permettant de développer parallèlement ses propres projets créatifs tout en favorisant les échanges et les liens avec les enseignants et les élèves. Il devra consacrer 4 heures d'intervention minimum par semaine auprès des élèves autour d'un projet créatif. Une présence d'environ 20 heures hebdomadaires au sein de l'atelier mis à sa disposition est demandée.

Le résident devra concevoir et réaliser une présentation publique du projet artistique conduit tout au long de l'année avec les élèves.

Une **formation** commune pour tous les résidents sélectionnés des 5 écoles partenaires sera organisée en septembre afin de leur donner les informations nécessaires pour la réalisation d'un projet d'intervention en milieu scolaire. Le résident bénéficiera du soutien d'un enseignant-tuteur qui l'accompagnera tout au long de l'année scolaire.

La résidence avec la classe débutera à partir d'octobre 2017 et s'achèvera en juin 2018 par une présentation publique, selon un calendrier défini avec les responsables de l'école ou du collège partenaire.

Il sera également demandé au créateur en formation un **mémoire** de recherche sur la pratique artistique en milieu scolaire et la notion de transmission qui sera soutenu devant un jury en septembre/octobre 2018.

L'inscription au Conservatoire est requise pour suivre cette formation.

MODALITES DE SELECTION

Le dossier de sélection comprendra un curriculum vitae, un dossier mentionnant les activités artistiques, en particulier les expériences en milieu scolaire, périscolaire ou socio-éducatif, un projet créatif et artistique avec une classe, ainsi qu'une lettre de motivation.

Les dossiers, version numérique et 1 exemplaire papier, doivent être retournés au plus tard **le 12 juin 2017** à la direction des études musicales et de la recherche à l'attention de Sabine Alexandre. Les candidats sélectionnés seront invités à se présenter à un entretien avec le jury.

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Sabine Alexandre : bureau 341 / 01 40 40 46 80 / salexandre@cnsmdp.fr